



CITES-JARDINS D'AÏRE

Genève

La cité-jardin, une utopie devenue réalité
café-forum - jeu de repérage

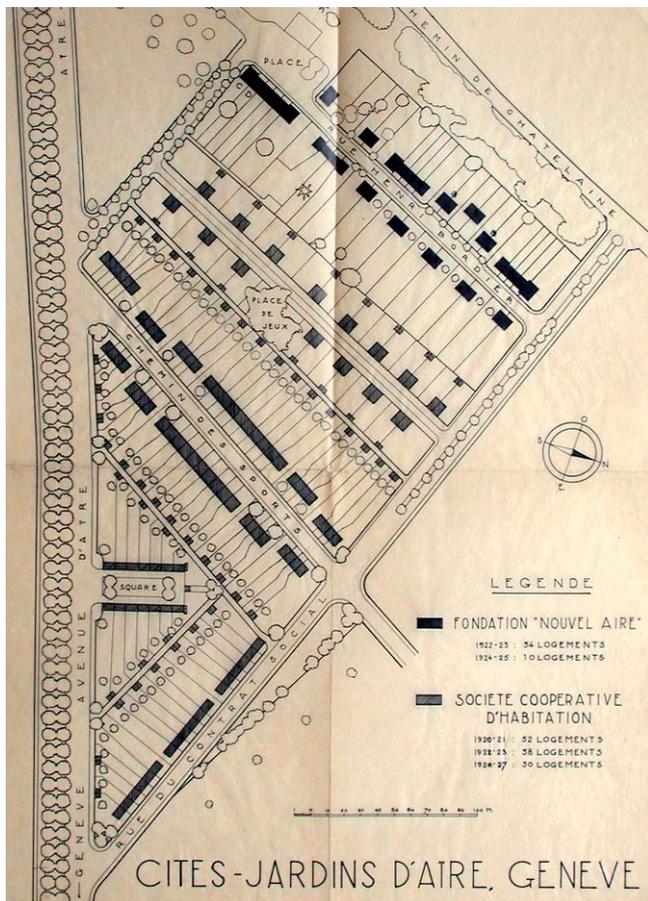
27 mai 2009

Dans le cadre des rencontres organisées par le **Forum Saint-Jean** sur le projet de développement d'un quartier à haute valeur environnementale à la Concorde, le **Service des monuments et des sites** de l'Etat de Genève invite à une promenade commentée le long du dernier groupe existant des maisons et jardins de la **cit -jardin d'Aire** et   travers la **cit -jardin Nouvel-Aire**.

Ce carnet r unit quelques informations sur ces ensembles et propose de les d couvrir au cours d'un jeux de rep rages.



visite comment e, carnet et rep rages
Pascale Pacozzi, architecte-urbaniste, OPS - DCTI



Les cités-jardins d'Aire sont représentatives d'un type d'urbanisation issu d'un courant de pensée du début du 20^{ème} siècle, dont il ne reste que peu d'exemples à Genève: construire une «ville à la campagne» pour des familles principalement ouvrières, à qui l'on attribue une maisonnette et un potager dans une structure très contrôlée offrant les services nécessaires: école, commerces, lieux de réunions et places de jeux voire équipements sportifs.

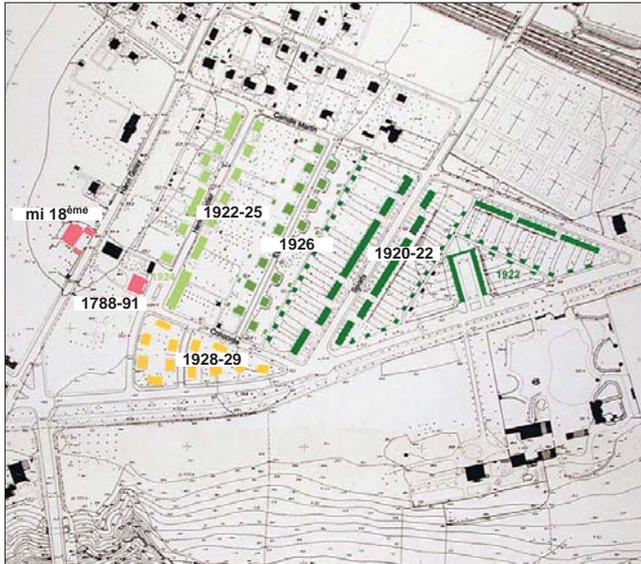
Dans ce modèle, le jardin potager sert le double objectif d'occuper les habitants à de saines activités en plein air tout en les amenant à produire eux-même une part de leur nourriture.

Au début des années 20, et en moins de dix ans, deux cités-jardins ont été construites sur la plaine de Châtelaine:

- la Cité-jardin d'Aïre, 4 hectares pour 90 logements, réalisée par la Société coopérative d'habitation de Genève (SCHG);
- la Cité-jardin Nouvel-Aïre, de près de 70 logements, réalisée par une fondation de l'Etat de Genève.

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

- mi 18^{ème}** ferme avec dépendances
- 1788-1791** maison de la Concorde
- 1920-1922** Cité-jardin d'Aire, étapes 1+2
- 1922-1925** Cité-jardin Nouvel-Aire, étapes 1+2
- 1926** Cité-jardin d'Aire, étape 3
- 1928-1929** Cité-jardin Nouvel-Aire, étape 3



- 1961+1990** démolition, à 30 ans d'intervalle, des deux premières étapes de la Cité-jardin d'Aire pour construire des ensembles de logements et surfaces commerciales





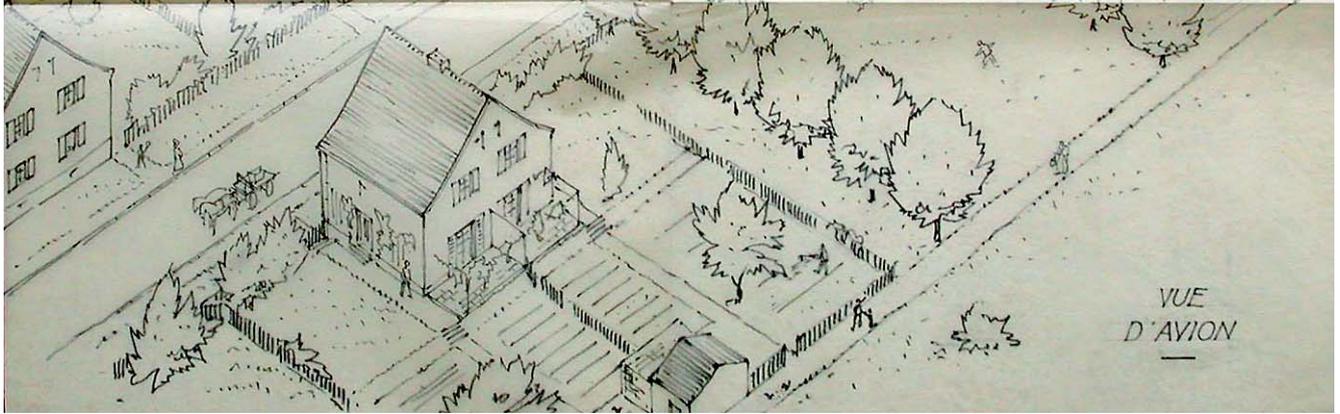
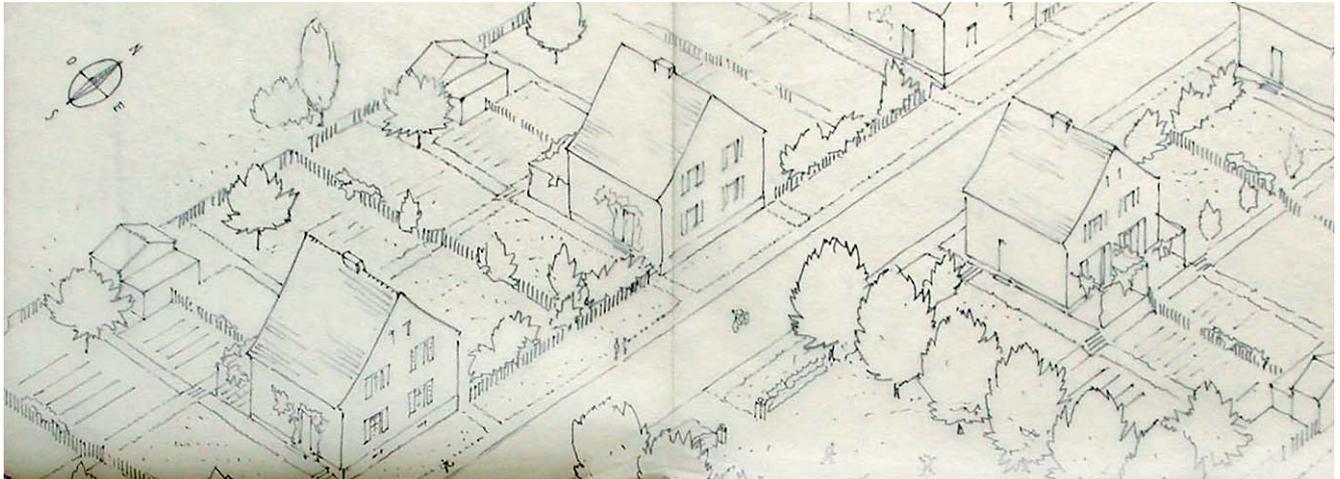
CITE-JARDIN D'AIRE **architecte A. Hoechel**

Les plans d'origine fixaient toutes les constructions et les espaces extérieurs jusque dans leurs moindres détails: rues, chemins, places et jardins collectifs, implantations et architecture des maisons, type de végétation et de culture des jardins, clôtures, allées, terrasses et cabanes.

Les bâtiments et aménagements extérieurs, de conception simple et rationnelle, sont réalisés avec des matériaux économiques.

Les jardins de 300 m² chacun sont strictement organisés pour la production de fruits et légumes et sont dotés d'une cabane avec poulailler.

L'implantation des maisonnettes de part et d'autre du chemin de l'Essor était décalée de façon à ménager des vues à travers les jardins. Dans le même ordre d'idée, les clôtures sont basses et transparentes pour permettre une vision d'ensemble de tous les jardins, qui forment ainsi un grand espace vert.

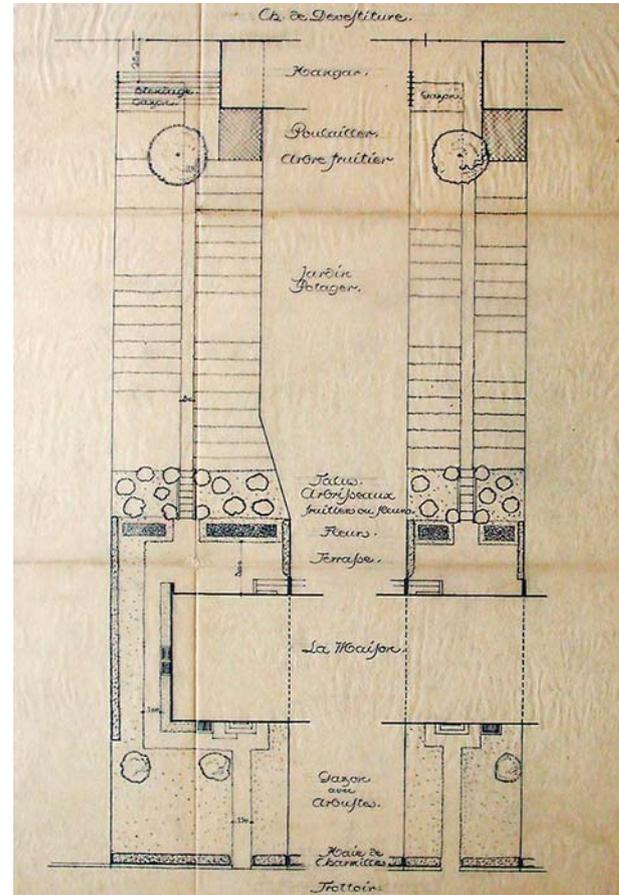


Les jardins

Le plan général de la cité-jardin, imposé avant tout par l'orientation des habitations, est également déterminé par la dimension des jardins. Ceux-ci ont une profondeur de 50 ml. en moyenne. Chaque parcelle se subdivise de la façon suivante : un jardinet d'entrée semé de gazon et planté de fleurs; la maison elle-même, à l'arrière de laquelle se trouve une terrasse de plain-pied avec le rez-de-chaussée, puis le jardin potager qui occupe la plus grande surface du terrain. Malgré ses dimensions restreintes le potager fournit une contribution très appréciable à ceux qui y consacrent un temps suffisant. Enfin, au fond de la parcelle se trouve l'enclos avec une petite construction servant de poulailler, de clapier et de réduit pour les outils.

Les malheureux résultats de l'initiative individuelle ont déterminé la société à faire édifier un type uniforme de hangar afin de conserver aux jardins un aspect convenable. Les clôtures sont en treillis de fils de fer, remplacées en bordure de route par des grilles fixées sur un socle en béton. Le dégagement des jardins se fait par des chemins de dévestiture d'une largeur de 3 ml.

extrait de la notice «Cité jardin de l'avenue d'Aïre», éditée en 1924 par la SCHG et rédigée par son président Camille Martin avec la collaboration de A. Hoechel
plan de plantations et organisation des jardins par A.Hoechel.



avant 1961, ensemble
des jardins de la 1^{ère}
étape de la cité-jardin
d'Aïre, aujourd'hui
occupés par les immeu-
bles d'appartements
avec supermarché de
l'avenue d'Aïre





CITE-JARDIN NOUVEL-AIRE **architectes Ch. Weibel et F. & H. de Morsier**

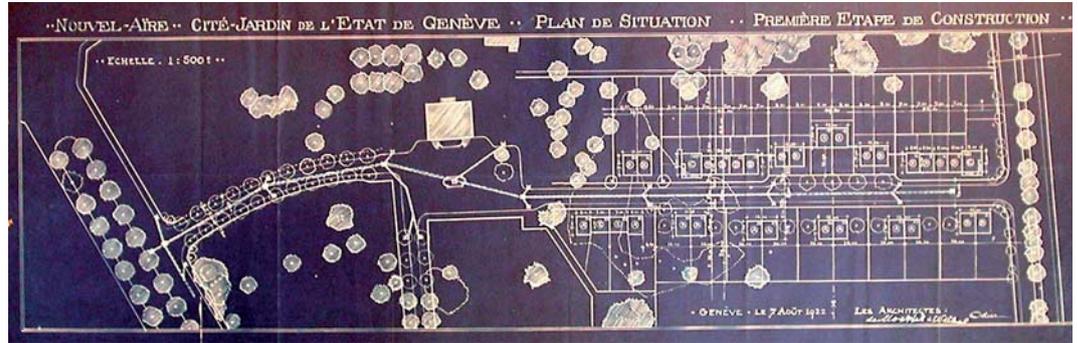
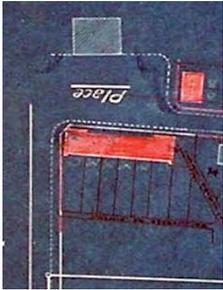
Le plan général détermine l'implantation des maisons et définit les seuils sur rue par le dessin des clôtures et portails. Les jardins de 400 à 600 m² chacun sont en revanche laissés à la libre utilisation des habitants.

Cinq types de maisons sont combinés en paires ou en bandes dont l'implantation varie en fonction de la configuration du site:

- sur Henri-Bordier alignement avec un retrait pour élargir ponctuellement l'espace public de la rue et une place offrant le dégagement nécessaire à la maison de la Concorde et aux magasins de la cité;
- entre Concorde et Aïre, deux groupes de maisons doubles sur rue, qui définissent chacun un espace de jardins au centre.

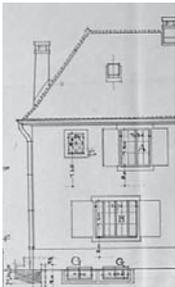
Par des références au style dit «campagnard», l'architecture s'allie aux variations de types et d'implantations pour compléter l'apparence villageoise de l'ensemble.

Les jardins de l'avenue Henri-Bordier sont en relation visuelle avec les jardins du chemin de l'Essor à l'est et avec l'espace vert de l'avenue Henri-Golay à l'ouest.

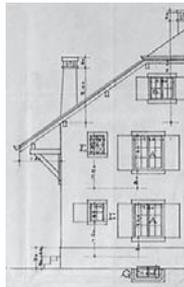


plans d'autorisations des étapes 1 et 2 de Nouvel-Aire, 1922

Les six types de maisons qui composent la cité-jardin Nouvel-Aire



type A



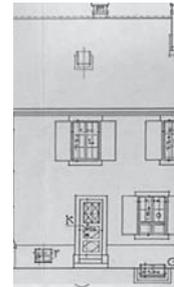
type B



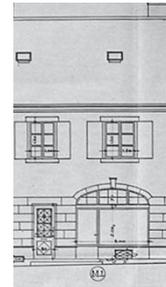
type C



type D



type E



type M

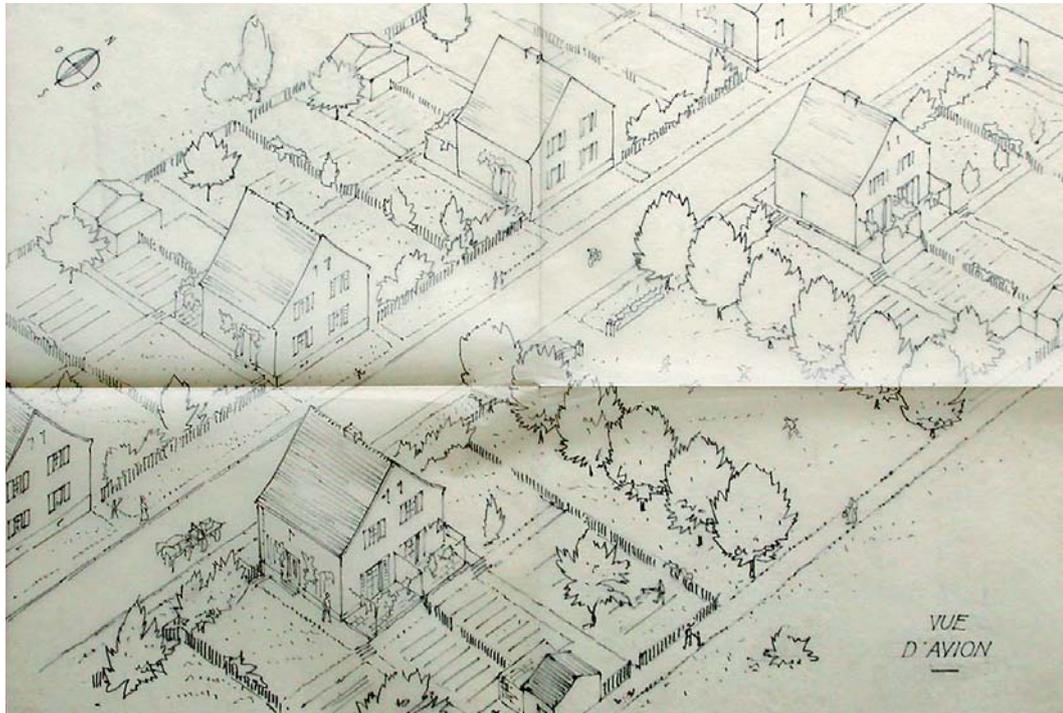
vers 1930, la cité-jardin
Nouvel-Aïre sur
l'avenue Henri-Bordier



un même point de vue
qui résume 70 ans
d'histoire







repérage 1

En plus des jardins privatifs autour des maisons, une cité-jardin se doit d'avoir des espaces collectifs pour la détente et les rencontres, l'ancienne place de jeux du chemin de l'Essor, figurée sur cette vue d'avion, existe encore; sauriez-vous redessiner son périmètre d'origine?

repérages 2 et 3

A l'origine, les jardins servaient principalement à produire fruits et légumes pour la consommation familiale; quelques habitants continuent à entretenir fruitiers et potagers :

- 2. en plus du prunier d'origine qui figure en couverture trouvez au-moins deux autres arbres à fruits;***
- 3. pareil pour les potagers, il est possible d'en repérer deux ou trois au moins, dans l'ensemble des deux cités-jardins.***



repérage 4

Ces jardins du chemin de l'Essor, avec leur chemin de dévestiture, n'existent plus; malgré cela, tentez de replacer le point duquel a été prise cette photo.

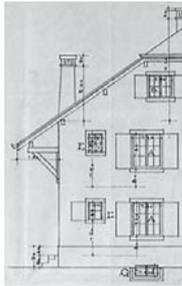
Les plans en pages 3 et 5 pourront vous y aider.



repérage 5

A l'aide des dessins des façades sur rue, essayez de recomposer la combinaison des différents types de maisons sur l'ensemble de la rue.

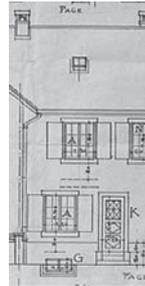
Notez qu'une façade A, B ou C peut se présenter symétriquement à une extrémité droite ou gauche d'un groupe.



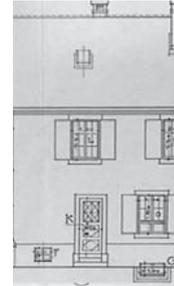
type B



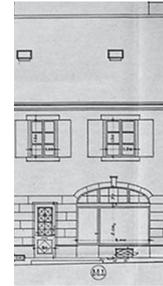
type C



type D

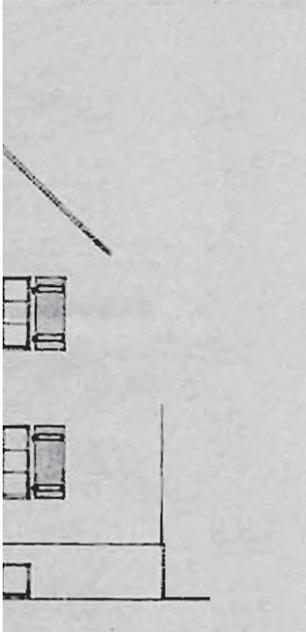


type E

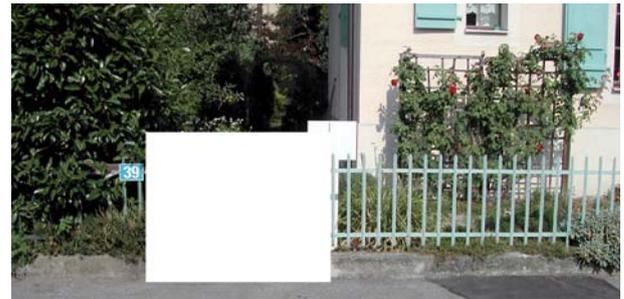
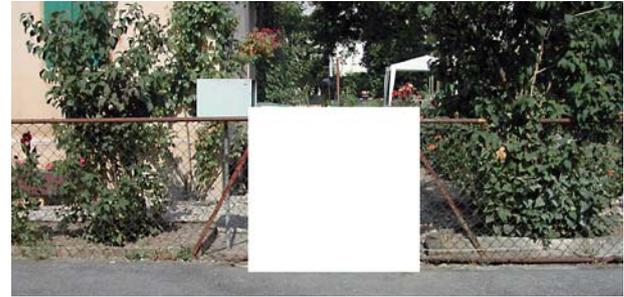
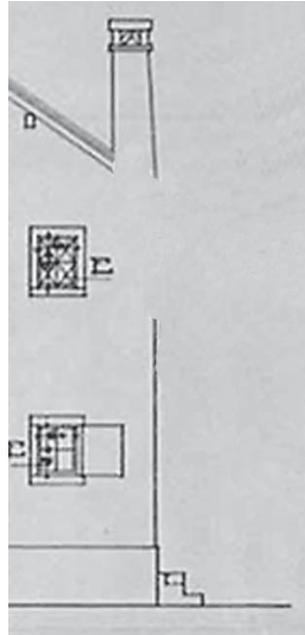


type M

Aïre



Nouvel-Aïre



pour finir, un jeu de comparaisons...

L'architecture des maisons et des aménagements extérieurs des cités-jardins d'Aïre et de Nouvel-Aïre reflète deux conceptions: simplicité pour la première et pittoresque pour la deuxième.

Pour mieux saisir cette différence, complétez en quelques traits les corniches des toits et les portails des jardins.